



HYDROSUSPENSION FILMOGENE POUR L'OMBRAGE DES SURFACES VITREES. REDUCTEUR DE CHALEUR.

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Produit en phase aqueuse | <input checked="" type="checkbox"/> Economique. Diminue l'intensité de chaleur dans les locaux |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ininflammable | <input checked="" type="checkbox"/> Haute teneur en matières actives |
| <input checked="" type="checkbox"/> Haut pouvoir couvrant | <input checked="" type="checkbox"/> Permet la photosynthèse |



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Facile à mettre en œuvre par rapport aux produits d'ombrage en poudre qui donnent généralement des films d'aspect, d'adhérence ainsi –que de qualités hétérogènes et difficiles.

Très bon pouvoir d'étalement et filmogène. Haute teneur en matières sèches

Sans substances caustiques ou corrosives vis-à-vis des supports et structures métalliques usuels

Sans étiquetage de toxicité-nocivité des préparations et substances chimiques dangereuses (Directive Européenne 88 / 379)

Favorise la réduction de la chaleur à l'intérieur des serres sans nuire au passage de la lumière nécessaire à la photosynthèse

Selon l'épaisseur du film déposé sur les surfaces, réalise rapidement un ombrage fort ou léger en fonction de la situation géographique, l'exposition des serres, les espèces de plantes à protéger contre l'intensité des rayons infrarouges et ultraviolets

Forme un film protecteur temporaire sur surfaces lisses comportant des métaux ferreux, alliages légers usuels, verre, plexiglass, surfaces peintes sensibles aux solvants.

Permet de diminuer l'intensité de la chaleur et de réduire la consommation électrique des ventilateurs dans les locaux tels-que :

- . Verrières
- . Vérandas
- . Locaux équipés de skydomes, de panneaux translucides, de hublots

Economique, ne nécessite pas de produits dangereux, acides ou corrosifs pour l'enlèvement de la protection lorsque cela devient nécessaire

Matériel d'application : Comme pour une peinture : Brosse, rouleau, pulvérisateur, pompe à traiter, pinceau.

UTILISATION : Bien mélanger la préparation. Selon le matériel d'application et le nombre de couches, l'épaisseur et l'ombrage désiré, à l'état pur ou dilué dans l'eau à raison de 1 partie de produit pour 0,5 à 3 parties d'eau. Afin d'assurer les conditions d'accrochage et de tenue favorables : Appliquer sur les surfaces vitrées propres et sèches, dégraissées si nécessaire au préalable. (Ne pas appliquer par temps de pluie ou sur surfaces très chaudes) Avec une couche de faible épaisseur : La protection dure pendant les mois chauds de l'année, et peut ensuite se détacher dès l'apparition de l'hiver, entraînée par le vent et les pluies.

(Si l'on souhaite retirer totalement le film protecteur, par exemple, avant l'hiver ou avant une nouvelle application ou pour nettoyer les surfaces protégées, appliquer un nettoyant solubilisant décapant spécial sans acide corrosif et sans étiquetage de toxicité, Cf référence 2930N, pour ce type de revêtement)

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE	: Fluide visqueux
MASSE VOLUMIQUE	: 1430 g/l + /- 10 g/l.
REACTION CHIMIQUE	: Neutre.
pH PUR	: 8 environ
VISCOSITE BROOKFIELD	: 13 000 Centipoises – Mobile 5 – Vitesse 20t / mn à 20°C
ASPECT	: Opaque de couleur blanche
POUVOIR COUVRANT	: Selon mode d'application, nature et planimétrie de la surface = 1 Kilo pur couvre 7 à 10 m ²
CONDITIONS D'APPLICATION	: 20°C / 60 % d'hygrométrie
SECHAGE HORS POUSSIERES	: 2 à 3 Heures selon conditions ambiantes
REDOUBLABLE	: 6 à 12 Heures environ
DILUANT	: Eau
TEMPERATURE D'APPLICATION OPTIMALES	: +10°C à +25°C

PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base de composés inorganiques inertes, d'agent suspensif à caractère tensio-actif, d'éléments à propriétés filmogènes.

RECOMMANDATIONS

Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après directive européenne en vigueur :

- la classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite « Toutes Préparations » 1999/45/CE et de ses adaptations.
- A aussi été pris en compte le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n° 790/2009).

Utilisations réservées aux professionnels

Refermer l'emballage après utilisation.
Ne pas laisser à la portée des enfants.
En cas de contact avec les yeux, ne pas frotter :
Risque d'effet abrasif.

Laver immédiatement et soigneusement paupières écartées
Comme pour tout produit en phase de protection aqueuse, ne pas appliquer par température inférieure à 10°C ou surfaces chaudes
Effectuer toujours un test préalable de compatibilité

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

Ref. 6104
Révision n° 4
222294 HJEMJHD

DIPROME

355, route de Montargis 45700 Chevillon sur Huillard
Tél : 07.49.34.19.93 Mail : diprome45@gmail.com
www.diprome.fr